



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 53616

Texte de la question

Mme Martine Lignières-Cassou attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur le déficit chronique d'enseignants en éducation physique et sportive nommés définitivement. Dans de nombreux collèges, le service public est assuré dans de mauvaises conditions. En effet, les nominations de professeurs remplaçants sont trop souvent tardives ; et lorsque ceux-ci sont en nombre insuffisant, il peut même être fait appel à des personnels précaires. Cette situation est d'autant plus regrettable que les étudiants en formation de CAPEPS ne manquent pas. Il serait donc souhaitable, pour la rentrée prochaine, de créer des postes supplémentaires. La discipline sportive doit pouvoir jouer pleinement son rôle et répondre aux missions qui lui sont confiées. Elle lui demande de bien vouloir l'informer sur les mesures que le Gouvernement prévoit pour le financement de nouveaux postes et les améliorations qu'il compte apporter à la situation de l'éducation physique et sportive.

Texte de la réponse

La détermination du volume de postes à ouvrir aux concours s'appuie sur des prévisions des besoins de recrutement en nouveaux enseignants titulaires sur des périodes de cinq ans. Cette prévision pluriannuelle prend en compte à la fois les départs définitifs des titulaires, le renouvellement des titulaires remplaçants, les objectifs de résorption de l'auxiliariat et les évolutions de la démographie scolaire. C'est ainsi que sur la période 2001-2005, le Gouvernement a décidé d'ouvrir pour le second degré : 88 000 postes pour les concours externes ; 37 000 postes pour les concours internes et la résorption de l'emploi précaire. S'agissant des concours externes et internes, 1 335 postes sont ouverts pour l'éducation physique et sportive à la session 2001 soit une augmentation de 5 % par rapport aux recrutements de 2000. La répartition par discipline des postes ouverts aux concours destinés à résorber les personnels non titulaires n'est pas encore déterminée.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Lignières-Cassou](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53616

Rubrique : Éducation physique et sportive

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 13 novembre 2000, page 6420

Réponse publiée le : 7 mai 2001, page 2715